

BUDGETS PRIMITIFS 2022

Rapport de présentation des budgets primitifs
Ville de Carhaix-Plouguer – budget principal et budgets annexes

Conseil municipal
13/12/2021



TABLE DES MATIERES

BUDGET PRINCIPAL

- A. La reprise des résultats
- B. La présentation générale du budget
- C. Les dépenses de fonctionnement
 - 1. Chapitre 11 – Charges à caractère général
 - 2. Chapitre 012 – Charges de personnel
 - 3. Chapitre 014 – Atténuations de produits
 - 4. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante
 - 5. Chapitre 66 – Charges financières
 - 6. Les autres chapitres
- D. Les recettes de fonctionnement
 - 1. Chapitre 013 – Atténuations de charges
 - 2. Chapitre 70 – Produits des services
 - 3. Chapitre 73 – Impôts et taxes
 - 4. Chapitre 74 – Dotations et participations
 - 5. Les autres chapitres
- E. La section d'investissement
 - 1. Les dépenses d'investissement
 - Les dépenses d'équipement
 - Les autres dépenses d'investissement
 - 2. Les recettes d'investissement
 - Chapitre 13 « Les subventions d'investissement »
 - Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »
 - Les autres dépenses d'investissement

BUDGET EAU

BUDGET ASSAINISSEMENT

BUDGET LOTISSEMENT DU POHER

BUDGET AUTORISATION DES INSTRUCTIONS D'URBANISME

BUDGET PRINCIPAL

Le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) qui s'est tenu le 22 novembre dernier a permis de définir les grandes orientations 2022 du budget principal, à savoir :

- la réalisation d'un programme d'investissements ambitieux au service des carhaisiens
- la gestion rigoureuse des achats
- l'optimisation de la qualité des services tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement

Ce budget primitif traduit de manière concrète l'ensemble de ces priorités politiques et ne transige pas sur le niveau et la qualité des services publics.

A. LA REPRISE DES RESULTATS PREVISIONNELS DE 2021

A la clôture de l'exercice 2021, il devrait être constaté

- un excédent de fonctionnement de 1 363 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes à la section d'investissement à l'article R1068.
- un solde d'investissement négatif de 1 623 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en dépenses d'investissement à l'article D001.

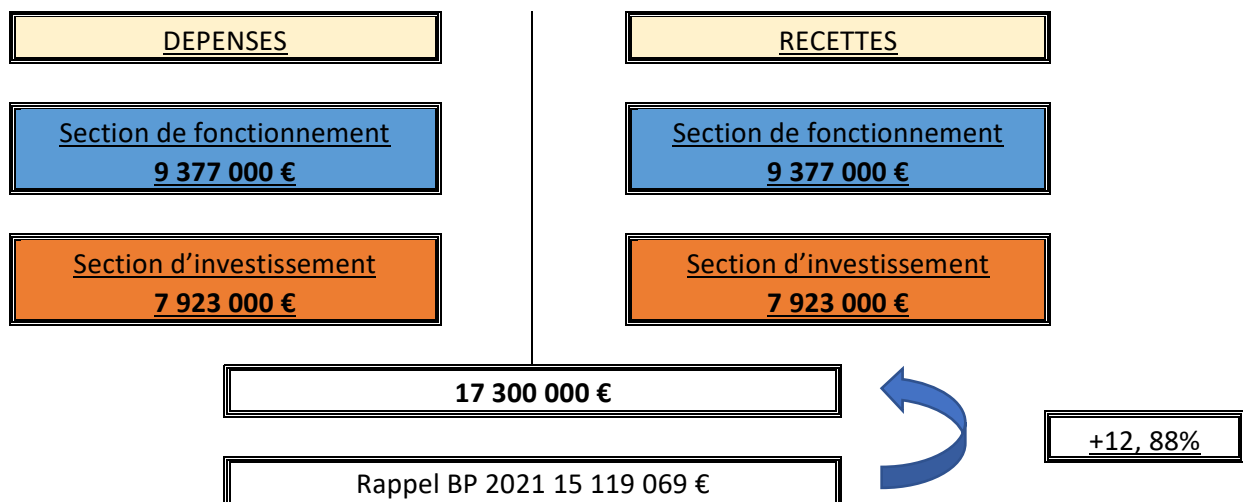
En section d'investissement des restes à réaliser qui correspondent aux subventions et investissements qui reste à percevoir ou à payer pour les projets achevés en 2021 seront rattachés à l'exercice par décision modificative lorsque leur montant sera connu.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il est présenté avec la reprise prévisionnelle des résultats 2021. Un budget supplémentaire sera présenté après le vote du compte administratif afin d'affecter les résultats définitifs et de reprendre les montants exacts des restes à réaliser au 31 décembre 2021.

| Budget principal | Résultats à reporter |
|------------------|----------------------|
| Fonctionnement | + 1 363 000 € |
| Investissement | - 1 623 000 € |

B. LA PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Le budget primitif s'élève toutes sections confondues, à 17 300 000 € contre 15 119 069, 18 € au Budget primitif 2021, ce qui représente une évolution de +14,43%. L'équilibre du budget 2022 par section :



Les grandes masses du budget :

DEPENSES

RECETTES

| | DEPENSES | RECETTES | |
|-----------------------|--|---|---------------------------|
| FONCTIONNEMENT | Atténuations de produits, Fond de Péréquation Intercommunal des Ressources 205 K€ | Impôts et taxes 6 938 K€ | |
| | Charges de personnel 4 300 K€ | | |
| | Subventions, contributions, adhésions 910 K€ | Dotations, subventions et participations 1 552 K€ | |
| | Charges à caractère général 2 202 K€ | Produits des services du domaine, ventes diverses 631 K€ | |
| | Opérations comptables 520 K€ | Autres produits de gestion courante 82 K€ | |
| | Intérêts des emprunts 133 K€ | Remboursement des arrêts de travail 44 K€ | |
| | Autres dépenses 32 K€ | Opérations comptables 115 K€ | |
| | Virement à la section d'investissement 1 075 K€ | Autres recettes 15K€ | |
| INVESTISSEMENT | Déficit d'investissement reporté de 2021 1 623 K€ | Virement de la section de fonctionnement 1 075 K€ | Autofinancement 815 K€ |
| | Dépenses d'équipement 4 831 K€ | Excédent de fonctionnement capitalisé 1 363 K€ | |
| | Opérations comptables et produits de cessions 285 K€ | Subventions d'investissement 1 218 K€ | |
| | Capital de la dette 960 K€ | Autres recettes 895 K€ | |
| | Autres dépenses 80 K€ | Opérations comptables et produits de cessions 690 K€ | |
| | | Emprunt d'équilibre du budget 2 682 K€ | |

Les grandes masses du budget font apparaitre clairement l'autofinancement propre de la ville c'est-à-dire le virement de la section de fonctionnement et l'excédent de fonctionnement reporté de 2021. On retrouve également les subventions d'investissement et l'emprunt servant à financer les investissements inscrits au budget d'un montant de 2 682 K€.

C. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (MONTANT TTC)

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | | | | |
|----------------------------|---|--------------------|-------------------------|--------------------|-----------------------------|
| CHAPITRE | | BP 2021 | CA prévisionnel 2021 | BP 2022 | Variation / au BP 2021 % |
| DEPENSES REELLES | | | | | |
| 011 | Charges à caractère général | 2 087 000 € | 1 991 000 € | 2 202 000 € | + 5,51 % |
| 012 | Charges de personnel | 4 261 000 € | 4 256 000 € | 4 300 000 € | + 0,92 % |
| 014 | Atténuations de produits (AC, DSC, F.P.I.C.) | 205 000 € | 202 000 € | 205 000 € | - |
| 022 | Dépenses imprévues | 20 000 € | - | 20 000 € | - |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 855 000 € | 828 000 € | 910 000 € | + 6,43 % |
| 66 | Charges financières (intérêts d'emprunt) | 135 000 € | 135 000 € | 133 000 € | -1,48 % |
| 67 | Charges exceptionnelles | 11 000 € | 12 000 € | 12 000 € | - |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 1 459 000 € | - | 1 075 000 € | -26,32 % |
| 042 | Opérations comptables dont la dotation aux amortissements | 480 000 € | 466 000 € | 520 000 € | - |
| Total | | 9 493 000 € | 7 890 000 € | 9 377 000 € | -1,22 % |

1. Chapitre 11 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les fluides, les fournitures, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. Il s'agit du principal poste de dépenses du budget communal. Elles représentent 23, 71% du budget principal, elles augmenteraient de 5.51% en 2022.

Les principaux facteurs d'augmentation sont :

- la hausse des prix de l'énergie et des carburants, ces fluides représentent 19% des dépenses à caractère générale (383 K€/an) (+27 000€),
- l'augmentation du budget animation pour les fêtes de fin d'année (+19 500€),
- l'augmentation de la subvention à l'école de l'enfant Jésus (+13 800€),
- l'achat de prestations d'insertion pour la réalisation de chantier (+40 000€).

2. Chapitre 012 – Charges de personnel

Il est prévu une augmentation des charges de personnel de 34K€, soit +0.92% par rapport au BP 2021. Sous l'effet des compensations (360K€), le montant net de la masse salariale s'élève en réalité à 3 940 K€, soit une évolution de + 63K€ par rapport à 2021.

Les facteurs d'augmentation 2022 sont les suivants :

- Le G.V.T. : +15 K€,
- L'évolution des carrières (validations de services, indemnités d'astreinte...) : +5K€
- La modernisation des Parcours Professionnels des Carrières et Rémunérations (P.P.C.R.)°: +5 K€,
- La reprise à temps complet d'agent en arrêts maladie ou à temps partiel : +5 K€,
- La revalorisation des salaires de la catégorie C (environ 88 agents concernés) : +50 K€
- Le recrutement de nouveaux agents : +67K€

Les taux de cotisation salariale et patronale IRCANTEC et CNRACL devraient rester stable en 2022.

Il faut noter que le gel du point d'indice depuis 2017 était prévu jusqu'en 2021 du fait de la réforme des grilles salariales.

3. Chapitre 014 – Atténuations de produits

Ce chapitre est essentiellement composé de la contribution au FPIC qui sera stable par rapport à 2021, soit un montant de 202 K€ (201 K€ en 2021).

4. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre est composé de la subvention de fonctionnement au budget du centre culturel Glenmor (180 K€), au S.I.A.S.C. (22 K€), de la contribution au SIECE (36 K€), des subventions aux associations (240 K€).

5. Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre prévoit les intérêts de la dette (131 K€) et les intérêts courus non échus (2 K€).

6. Les autres chapitres

- **Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement** : il est de 985 K€ il correspond à une partie de notre autofinancement.

- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre** : il comprend les opérations de cessions et la dotations aux amortissement pour 520 K€.

A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (MONTANT T.T.C.)

| RECETTES DE FONCTIONNEMENT (MONTANT T.T.C.) | | | | | |
|---|--|--------------------|-------------------------|--------------------|-----------------------------|
| CHAPITRE | | BP 2021 | CA prévisionnel 2021 | BP 2022 | Variation / au BP 2021 % |
| RECETTES REELLES | | | | | |
| 002 | Résultat de fonctionnement reporté | 0, 00 € | 0 € | 0 € | - |
| 013 | Atténuations de charges | 100 000 € | 63 000 € | 44 000 € | -44% |
| 70 | Produits des services | 601 600 € | 562 000 € | 631 200 € | +4,92% |
| 73 | Impôts et taxes | 6 894 451 € | 6 901 000 € | 6 938 000 € | +0.63% |
| 74 | Dotations, subventions et participations | 1 574 649 € | 1 541 000 € | 1 552 000 € | -1,44% |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 110 300 € | 88 000 € | 81 700 € | -25,93% |
| 76 | Produits financiers | 0 € | 2, 22 € | 100 € | - |
| 77 | Produits exceptionnels divers | 45 000 € | 131 000 € | 15 000 € | - |
| 042 | Opérations comptables dont l'amortissement des subventions | 167 000 € | 130 000 € | 115 000 € | -52% |
| | | 9 493 000 € | 9 416 002, 22 € | 9 377 000 € | -1,22 % |

1. Chapitre 013 – Atténuations de charges

Ce chapitre prévoit les remboursements par l'assurance statutaire et la caisse primaire d'assurance maladie des arrêts de travail des agents. Ces remboursements sont en baisse depuis 2020.

2. Chapitre 70 – Produits des services

Ce chapitre comprend :

- les redevances d'occupation du domaine public : 25 K€
- les redevances des services acquittées par les usagers (restaurant scolaire et garderie, camping, animations de quartier, cimetière...) : 252 K€
- les remboursements des budgets annexes pour les mises à disposition de personnel (Budgets eau, assainissement, Glenmor 354 K€).

3. Chapitre 73 – Impôts et taxes

| Produit de fiscalité directe locale | BP 2021 | CA 2021 | BP 2022 |
|---|------------------------|------------------------|------------------------|
| - Impôts directs locaux | 3 981 381, 63 € | 3 981 381, 63 € | 4 054 000, 00 € |
| - Attribution de compensation | 2 205 233, 37 € | 2 205 233, 00 € | 2 205 233, 37 € |
| - Dotation de solidarité communautaire | 175 947, 00 € | 175 947, 00 € | 175 947, 00 € |
| - Fonds de Péréquation (F.P.I.C.) | 89 000, 00 € | 97 057, 00 € | 94 419, 63 € |
| - Taxe sur la consommation d'électricité | 197 000, 00 € | 197 000, 00 € | 197 000, 00 € |
| - Taxe additionnelle aux droits de mutation | 160 000, 00 € | 240 000, 00 € | 200 000, 00 € |
| - Droits de place | 11 400, 00 € | 10 500, 00 € | 11 400, 00 € |
| Total | 6 894 451, 00 € | 6 907 118, 63 € | 6 938 000, 00 € |

En 2021, la collectivité a perçu un rôle d'imposition complémentaire lié aux années antérieures de 60 530€. En 2022, l'évolution légale des bases d'imposition serait de 2%.

4. Chapitre 74 – Dotations et participations

| Dotations et participations | BP 2021 | CA 2021 | BP 2022 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| - Dotation forfaitaire (D.G.F.) | 359 000, 00 € | 360 934, 00 € | 360 900, 00 € |
| - Dotation de solidarité rurale | 369 000, 00 € | 369 972, 00 € | 369 000, 00 € |
| - Dotation nationale de péréquation | - | - | - |
| - Dotation de compensation taxes foncières | 777 549, 00 € | 777 549, 00 € | 777 500, 00 € |

Depuis 2018, la commune ne perçoit plus de Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P.) et de Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle (D.C.T.P.).

Conformément à la loi de finances 2022, les dotations devraient être stables.

5. Les autres chapitres

Le Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante comprend principalement les revenus des immeubles (50 K€) et la redevance du pôle funéraire (31K€).

Le chapitre 77 – Produits exceptionnels comprend les produits des cessions et l'amortissement des subventions transférables (15 K€).

D. LA SECTION D'INVESTISSEMENT (MONTANT T.T.C.)

La section d'investissement totalise 7 923 000 €. Elle comprend les propositions budgétaires correspondant aux dépenses et recettes nouvelles d'équipement. Les montants sont T.T.C.

1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le montant des dépenses d'investissement évolue de 40, 83% en 2022 pour atteindre 7 923 000 € contre 5 626 069.18 € en 2021. Les principales dépenses d'investissement sont les dépenses d'équipement.

➤ Les dépenses d'équipement

| <u>DEPENSES D'EQUIPEMENT AVEC OPERATIONS</u> | BP 2021 | CA prévisionnel 2021 | BP 2022 |
|--|------------------------|-----------------------------|------------------------|
| Chapitre D20 Immobilisations incorporelles | 102 074, 40 € | 80 000, 00 € | 248 307, 00 € |
| Chapitre D204 Subventions d'équipement versées | 140 841, 47 € | 70 000, 00 € | 221 889, 00 € |
| Chapitre D21 Immobilisations corporelles | 2 529 756, 33 € | 2 560 000, 00 € | 4 495 804, 00 € |
| Chapitre D23 Immobilisations en cours | 861 392, 00 € | 650 000, 00 € | 9 000, 00 € |
| Total | 3 634 064, 20 € | 3 360 000, 00 € | 4 975 000, 00 € |

Les dépenses du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » comprennent :

- les frais de mise à jour des documents d'urbanisme (15 000 €)
- les frais d'insertion presse des marchés de travaux (2 000 €),
- l'achat de licences et de logiciels (10 000 €),
- les frais d'étude : étude phytosanitaire sur le patrimoine arboré (10K€), étude pour une opération de revitalisation de territoire (25K€), étude d'aménagement du Square Dunant (35K€), étude d'aménagement de la Place du Champs de Foire (25K€), étude sur les logements vacants (30 K€), étude sur la rénovation énergétique des bâtiments (50K€)

Les dépenses du chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » comprennent :

- la participation à la concession d'aménagement du lotissement de Kerléon (56 899 €),
- l'indemnisation des commerçants durant les travaux d'aménagement (10 000 €),
- la création d'une SEM de développement économique et touristique (100 000 €),
- la participation aux aides versées dans le cadre de l'OPAH (15 000 €),
- les enfouissements de réseaux (10 000 €),
- la mise en place d'aides aux ravalements de façade (30 000€),

Les dépenses du chapitre 21 « Immobilisations incorporelles » et du chapitre 23 « Immobilisations en cours » comprennent :

- l'achat de terrains (748 000 €),
- Le budget participatif (50 000 €),
- Les **installations de voirie** : aménagement de sécurité, panneaux de signalisation, poteaux incendie, illuminations festives (94 080 €),
- **L'éclairage public** et les arrêts bus : réseau d'éclairage, armoires de commande, luminaires et mâts ainsi que l'accessibilité et abri des arrêts de bus (82 300 €),
- des véhicules et du matériel roulant (85 000 €),
- les droits d'utilisation des logiciels, le matériel de bureau et d'informatique (70 000 €),
- du mobilier et du matériel technique (279 622 €).

- les travaux sur les terrains (279K€) dont :

- **Square Mignon** : le remplacement de l'aire de jeux (20 000 €),
- **Terrain de tennis** : réfection des terrains et changement de la clôture (75 000 €),
- **Centre équestre** : la réfection des carrières (45 000€),
- **Camping** : allée à créer (12 000 €), travaux de redistribution de l'électricité (15 000 €), installation d'une cabane étape (12 000 €), installation d'une borne pour les vélos électriques (2 000€),
- **Stade de Kérampuilh** : le changement de la main courante (21 000 €),
- **Panthéon des plus populaires de bretons** : installation d'une nouvelle statue (54 000€),
- **Cimetière** : reprise de concession et puit de dispersion des cendres (36K€),
- La création de nouveaux espaces verts et des plantations d'arbre au stade, place de Verdun, route de Plounévélzél (34 000 €),
- Réhabilitation du parcours d'orientation à la Vallée de l'Hyères (2 000€).

- les travaux dans/sur les bâtiments dont :

- . **Les études pour la construction d'un cinéma de trois salles en centre- ville place du Champs de Foire** : maîtrise d'œuvre (90 000€)
- . **Maison du Sénéchal** : travaux de rénovation des deux façades classées à l'identique (350 000 €),
- . **27 rue Brizeux** : travaux de préservation de l'église et aménagements des abords (153 000€),
- . **Ecole Izella** : démarrage de la construction d'un nouveau restaurant scolaire, (200 000 €),
- . **Château rouge** : mise en accessibilité et la rénovation partielle (250 000 €), remplacement de la chaudière (12 000 €),
- . **Boulevard de la République** : démarrage des travaux de mise aux normes du système de sécurité incendie (25 000 €),
- . **Salle omnisport** : ravalement partie nord (2 000€) et changement des portes d'issue de secours (12 000€),
- . **Salle de tennis** : installation d'une porte d'entrée avec un contrôle d'accès (4 000€),
- . **Ecole Huella** : Lutte contre le radon (50 000€), peinture de la salle et du réfectoire (5 000 €), modification de la hotte (5 000 €), changement de fenêtres (40 000€), trappe d'accès aux combles et à la chaufferie (2 500€),
- . **Ecole de Kervern** : remplacement d'un ensemble vitré (20 000 €) et de la toiture du préau (12 500€)
- . **Ecole de Persivien** : réparation de la toiture (15 000€) et changement des impostes (150 000€)
- . **Gymnase de Persivien** : remplacement du revêtement de sol (25 000€) et de l'auvent de l'issue de secours (1 500€),
- . **Ecole de la République** : remplacement de 4 exutoires de fumée (12 500€), escalier à reprendre (15 000 €) et réfection de la salle de sport (9 000€).
- . **Ti ar vro** : le remplacement de la chaudière (11 000€) et de l'éclairage (2 000€)
- . **Glenmor** : changement de la centrale incendie (155 000€) et carrelage de la salle 2 (4 000 €),
- . **Club canin** : remplacement de menuiseries (2 000€)
- . **Maison des jeux d'adresse** : installation d'un lave verre (1 500€) et remplacement de 2 portes (3 500€)
- . **Eglise St Trémeur** : remplacement cheneaux et toiture (35 000€),. **Chapelle La Salette** : réfection charpente et couverture (15 000€), changement de la porte (4 000€), joints et maçonnerie (6 000€),
- . **Autres bâtiments** : travaux d'accessibilité, changement de chaudière, portes, fenêtres... (81 000 €).

- les travaux sur les réseaux et la voirie dont :

- . les frais de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre-ville (50 000 €),
- . une étude pour l'aménagement de la Place du Champs de Foire (25 000€),
- . le démarrage des travaux d'aménagement des Places de la Mairie et d'Aiguillon (300 000€),
- . la modernisation de la voirie et du réseau d'eaux pluviales (707 000 €),

➤ **Les autres dépenses d'investissement**

Le chapitre 001 « Solde de la section d'investissement reporté » prévoit d'intégrer le solde négatif de la section d'investissement 2021 pour 1 623 000 €.

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre » prévoit l'amortissement des subventions d'équipement et les reprises des avances versées aux entreprises (167 000 €)

Le chapitre 041 « Opérations patrimoniales » prévoit les travaux en régie et les amortissements des frais d'étude (115 000 €).

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » prévoit un remboursement du capital de la dette de 960 000€.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant des recettes d'investissement évolue de 40,83% en 2022 pour atteindre 7 923 000 € contre 5 626 530 € en 2021. Les principales recettes d'investissement sont les subventions et l'excédent de fonctionnement reporté.

| RECETTES D'INVESTISSEMENT | | | | |
|---------------------------|------------------------------------|---|----------------------|-----------------------|
| CHAPITRE | | BP 2021 intégrant les restes à réaliser | CA prévisionnel 2021 | BP 2022 |
| 021 | Virement section fonctionnement | 1 459 000,00 € | - | 1 075 000,00 € |
| 024 | Produits des cessions | - | - | - |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserve | 1 962 951,58 € | 1 964 000,00 € | 2 228 000,00 € |
| 13 | Subventions d'investissement | 1 166 575,21 € | 981 000,00 € | 1 217 786,73 € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 253 276,88 € | - | 2 682 213,27 € |
| 040 | Opérations d'ordre | 480 000,00 € | 473 394,87 € | 520 000,00 € |
| 041 | Opérations patrimoniales | 120 000,00 € | 42 606,00 € | 170 000,00 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 124 265,51 € | 62 000,00 € | - |
| 23 | Immobilisations en cours | 30 000,00 € | 4 000,00 € | - |
| 27 | Autres immobilisations financières | 30 000,00 € | 30 000,00 € | 30 000,00 € |
| Total 2022 | | | | 7 923 000,00 € |

➤ **Chapitre 13 « Les subventions d'investissement »**

Le montant des subventions d'investissement obtenues par la collectivité qui devraient être encaissées sur 2022 est de 1 217 786 €. De nouvelles subventions sont attendues pour 2022, elles viendront s'ajouter en cours d'année.

Les subventions déjà acquises qui devraient être perçues sur 2022, sont les suivantes :

| | | |
|--|------------|--------------|
| - Rénovation école de musique | D.E.T.R. | 56 070,00 € |
| - Rénovation école de musique | D.S.I.L. | 52 603,93 € |
| - Rénovation école de musique | CD29 | 100 000,00 € |
| - Restauration façades Maison du Sénéchal | D.R.A.C. | 138 600,00 € |
| - Restauration façades Maison du Sénéchal | F.N.A.D.T. | 49 230,30 € |
| - Restauration façades Maison du Sénéchal | REGION | 60 000,00 € |
| - Restauration façades Maison du Sénéchal | CD29 | 100 000,00 € |
| - Aménagement Place de la Mairie place d'Aiguillon | D.S.I.L. | 150 000,00 € |

- Aménagement Place de la Mairie place d'Aiguillon
- Aménagement Place de la Mairie place d'Aiguillon
- Aménagement de la Place de Verdun
- Travaux école de la République
- Rénovation du 27 rue Brizeux
- Travaux d'isolation contre le radon école de Huella
- Travaux de rénovation thermique école de Persivien

| | |
|-------------------|------------------------|
| REGION | 135 600, 00 € |
| REGION | 28 200, 00 € |
| D.S.I.L. | 10 865, 50 € |
| D.S.I.L. | 89 500, 00 € |
| D.S.I.L. | 20 000, 00 € |
| D.S.I.L. | 40 000, 00 € |
| Sous total | 1 217 786, 73 € |

De nouvelles subventions seront obtenues en 2022 et viendront s'ajouter en cours d'année.

➤ **Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »**

L'emprunt d'équilibre inscrit sur ce chapitre pour 2022 est de 2 682 213, 27 € contre 253 276, 88 € en 2021.

Les subventions obtenues en cours d'année viendront diminuer d'autant le volume de l'emprunt.

➤ **Les autres recettes d'investissement**

Le chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » ce virement (985 K€) représente une partie de l'autofinancement de la collectivité et sert à équilibrer les sections budgétaires.

Le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » prévoit l'affectation du résultat de fonctionnement reporté de 2021 (1 363 000 €), le fonds de compensation de la T.V.A. (850 000€) et la taxe d'aménagement (15 000 €).

A. LE BUDGET DU SERVICE EAU POTABLE (MONTANT H.T.)

LA REPRISE PROVISOIRE DES RESULTATS PREVISIONNELS 2021

A la clôture de l'exercice 2021, il devrait être constaté

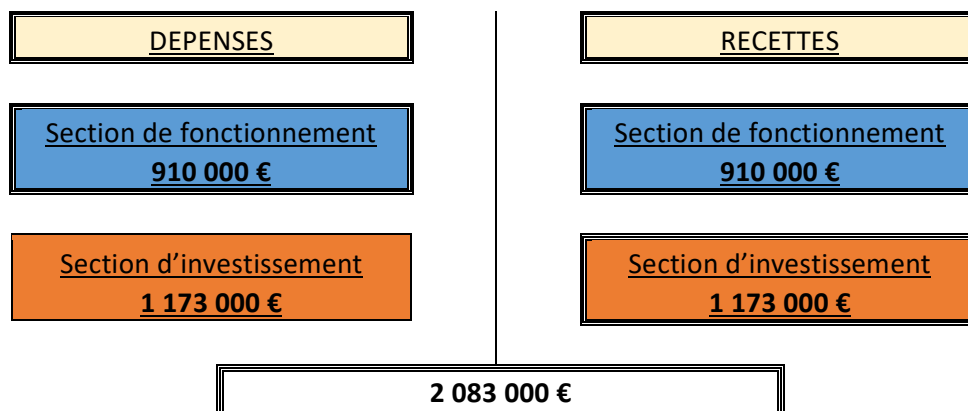
- un excédent prévisionnel de fonctionnement de 600 000 €, qu'il est proposé de reporter provisoirement en recettes à la section de fonctionnement à l'article R002 pour 100 000€ et en recettes à la section d'investissement à l'article R1068 pour 500 000€.
- un solde d'investissement positif prévisionnel de 110 000 € qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes d'investissement à la section à l'article R001.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il est présenté avec la reprise provisoire des résultats prévisionnel 2021.

Il ne devrait pas y avoir de restes à réaliser sur ce budget mais s'il s'avérait que tous les travaux engagés sur 2021 n'avaient pas pu être payés sur cet exercice, les restes à réaliser seraient régularisés lors du budget supplémentaire d'affectation des résultats.

| Budget principal | Résultats à reporter |
|------------------|----------------------|
| Fonctionnement | 600 000 € |
| Investissement | 110 000 € |

Le budget du service eau s'élèvera toutes sections confondues, à 2 080 000 € H.T. L'équilibre du budget prévisionnel 2021 par section :



Les dépenses de fonctionnement 2022

| Chapitre | BP 2021 | CA prévisionnel 2021 | BP 2022 |
|--|------------------------|----------------------|----------------------|
| 023 - Virement à la section d'investissement | 517 000, 00 € | - | 307 000, 00 € |
| 011 - Charges à caractère général | 458 270, 00 € | 427 500, 00 € | 451 300, 00 € |
| 012 – Charges de personnel | 22 000, 00 € | 19 900, 00 € | 22 000, 00 € |
| 022 – Dépenses imprévues | 2 230, 00 € | - | 2 500, 00 € |
| 042 – Opérations d'ordre | 123 000, 00 € | 116 236, 26 € | 120 200, 00 € |
| 66 – Charges financières | 9 500, 00 € | 9 216, 00 € | 7 000, 00 € |
| Total | 1 132 000, 00 € | 572 852, 26 € | 910 000, 00 € |

Le montant des principales dépenses réelles prévu en 2022 est pratiquement identique à 2021. Les frais de personnel sont stables.

Les principales recettes de fonctionnement 2022

| Chapitre | BP 2021 | CA prévisionnel 2021 | BP 2022 |
|--------------------------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| 002- Excédent fonctionnement reporté | 284 000, 00 € | - | 100 000, 00 € |
| 70 - Produits des services | 838 000, 00 € | 840 736, 14 € | 800 000, 00 € |
| 75 – Autres produits gestion | 8 500, 00 € | 15 243, 21 € | 8 500, 00 € |
| 042 – Opérations d'ordre de section | 1 500, 00 € | 1 449, 00 € | 1 500, 00 € |
| Total | 1 132 000, 00 € | 857 428, 35 € | 910 000, 00 € |

Le budget s'équilibre avec une augmentation des tarifs de 1%.

Les principales dépenses d'investissement 2022

Au compte 203 « Frais d'étude » on a inscrit 60 000 € pour des études AEP.

Au compte 2158 « autres immobilisations corporelles » on a inscrit 964 750€ pour des renouvellements et des extensions de réseaux.

Au compte 1641 « emprunts et dettes » on a inscrit le remboursement du capital de la dette pour 28 750€.

Au compte 2313 « Construction » a été prévu 2 500 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

Les principales recettes d'investissement 2022

Les recettes d'investissement intègrent le report provisoire du solde prévisionnel positif d'investissement de

2021 de 500 000 € (compte 1068), la dotation aux amortissements de 120 200 € (chapitre 040), le virement de la section d'exploitation de 307 000 € et des subventions pour 239 800€.
 Au compte 203 « Frais d'étude » a été prévu 3 000 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

B. LE BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT (MONTANT H.T.)

LA REPRISE PROVISOIRE DES RESULTATS PREVISIONNELS 2021

A la clôture de l'exercice 2021, il devrait être constaté

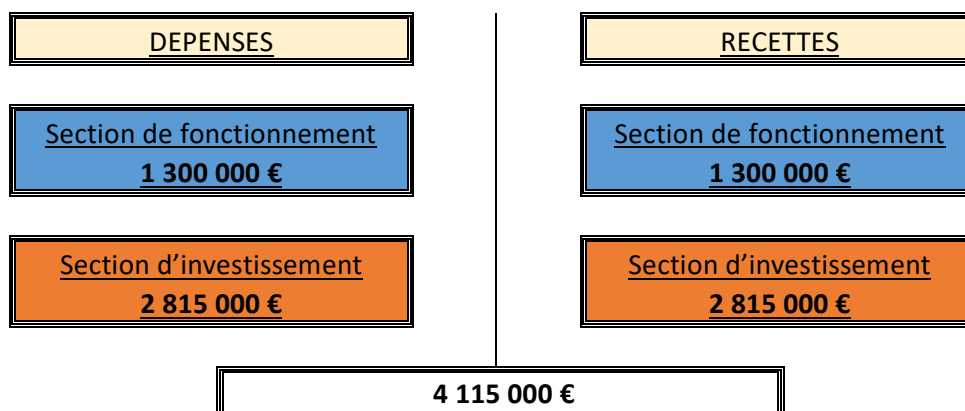
- un excédent prévisionnel de fonctionnement de 420 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes à la section de fonctionnement à l'article R002,
- un solde d'investissement négatif prévisionnel de 530 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes d'investissement à la section à l'article D001.

Le budget primitif prévisionnel retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il est présenté avec la reprise provisoire des résultats 2021.

Il ne devrait pas y avoir de restes à réaliser sur ce budget mais s'il s'avérait que tous les travaux engagés sur 2021 n'avaient pas pu être payés sur cet exercice, les restes à réaliser seraient régularisés lors du budget supplémentaire d'affectation des résultats.

| Budget principal | Résultats à reporter |
|------------------|----------------------|
| Fonctionnement | + 420 000, 00 € |
| Investissement | - 530 000, 00 € |

Le budget du service assainissement s'élèvera toutes sections confondues, à 4 100 000 € H.T.. L'équilibre du budget prévisionnel 2022 par section :



Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2022

| Chapitre | BP 2021 | CA prévisionnel 2021 | BP 2022 |
|-----------------------------------|---------------|----------------------|---------------|
| 023 – Virement à l'investissement | 438 000, 00 € | - | 601 200, 00 € |
| 022- Dépenses imprévues | 8 000, 00 € | - | 8 000, 00 € |
| 011 - Charges à caractère général | 29 000, 00 € | 13 500, 00 € | 16 900, 00 € |
| 012 – Charges de personnel | 23 000, 00 € | 21 900, 00 € | 20 000, 00 € |
| 67 – Charges exceptionnelles | 4 000, 00 € | 0, 00 € | 4 000, 00 € |

| | | | |
|--------------------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| 65 – Autres charges de gestion | 2 000, 00 € | 100, 00 € | 2 000, 00 € |
| 66 – Charges financières | 43 000, 00 € | 48 500, 00 € | 37 900, 00 € |
| 042 – Opérations d’ordre | 583 000, 00 € | 533 765, 43 € | 610 000, 00 € |
| Total | 1 130 000, 00 € | 617 765, 43 € | 1 300 000, 00 € |

Au chapitre 012 les charges de personnel sont stables.

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles 2022

| Chapitre | BP 2021 | CA prévisionnel 2021 | BP 2022 |
|--|------------------------|----------------------|------------------------|
| 002 – Résultat d’exploitation reporté | 233 108, 16 € | - | 420 000, 00 € |
| 042 – Opérations d’ordre | 25 000, 00 € | 16 604, 08 € | 17 000, 00 € |
| 70 - Produits des services | 871 891, 84 € | 847 278, 30 € | 860 000, 00 € |
| 75 – Autres produits de gestion courante | 0, 00 € | 2 472, 00 € | 3 000, 00 € |
| Total | 1 130 000, 00 € | 863 882, 38 € | 1 130 000, 00 € |

Au chapitre 70, les produits sont composés de la redevance assainissement pour 800 K€ et des participations aux travaux pour 60 K€.

Le budget s’équilibre avec une augmentation des tarifs de 1%.

Les principales dépenses d’investissement 2022

Les dépenses d’investissement intègrent le report provisoire du solde prévisionnel négatif d’investissement de 2021 de 530 000 € (compte 001).

Au compte 203 « Frais d’étude » on a inscrit 176 112 € pour des études.

Au compte 2158 « autres immobilisations corporelles » on a inscrit 536 888 € pour des renouvellements et des extensions de réseaux.

Au compte 2315 « Installations techniques » on a prévu 1 320 000 € pour des travaux sur des installations.

Au compte 1641 « emprunts et dettes » on a inscrit le remboursement du capital de la dette pour 504 172 €.

Au compte 1311 « Subventions d’équipement » a été prévu 1 069 627 € pour l’amortissement de subventions.

Les principales recettes d’investissement 2022

Les recettes d’investissement intègrent la dotation aux amortissements de 610 000€ (chapitre 040), le virement de la section d’exploitation de 601 200 € et l’emprunt d’équilibre de 504 172 €.

Au compte 203 « Frais d’étude » a été prévu 15 000 € pour l’amortissement des frais d’étude suivi de travaux.

LE BUDGET INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D’URBANISME (MONTANT T.T.C.)

| FONCTIONNEMENT | |
|---|---|
| Dépenses | Recettes |
| 62876 – Charges du GFP de rattachement : 5 000 € 6215 – Personnel affecté par la collectivité : 11 000 € | 70845-Produits communes membres du GFP : 8 000 € 70876 - Produit communes du GFP : 8 000 € |
| 16 000 € | 16 000 € |

Le budget instruction des autorisations d’urbanisme s’élèvera toutes sections confondues à 16 000 €.

LE BUDGET LOTISSEMENT DU POHER (MONTANT T.T.C.)

| FONCTIONNEMENT | |
|--|--|
| Dépenses | Recettes |
| 605 – Achat de matériel, travaux : 73 000 € | 71355-Variation des stocks : 150 000 € |
| 6045 - Achat études : 5 000 € | 7588 – Autres produits de gestion : 100 € |
| 6558 – Autres contributions : 100 € | 7015 – Vente de terrains aménagés : 78 000 € |
| 71355 – Variation des stocks de terrains : 150 000 € | |
| 228 100 € | 228 100 € |
| INVESTISSEMENT | |
| Dépenses | Recettes |
| 3555- Terrains aménagés : 150 000 € | 001- Solde d'exécution reporté : 0 € |
| | 3555 – Terrains aménagés : 150 000 € |
| 150 000 € | 150 000 € |

Le budget lotissement du Poher s'éleva toutes sections confondues, à 378 100 €.

LEXIQUE

| | |
|------------|---|
| F.P.I.C. | Fonds de péréquation des Ressources Intercommunales et Communales |
| D.G.F. | Dotations Globales de Fonctionnement |
| D.E.T.R. | Dotations d'Équipement des Territoires ruraux |
| D.S.I.L. | Dotations de Soutien à l'Investissement Local |
| C.D.29 | Conseil Départemental du Finistère |
| D.R.A.C. | Direction Régionale des Affaires Culturelles |
| F.N.A.D.T. | Fonds National d'Aménagement du Territoire |
| S.I.A.S.C. | Syndicat Intercommunal d'Action Sociale et Culturelle |
| S.I.E.C.E | Syndicat Intercommunal d'Éclairage et de Communication Électrique |